



**UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE**  
**Secrétariat général**  
Rue de la Louve 1- 1003 Lausanne  
Tél. 021 806 32 90 - [www.udc-vaud.ch](http://www.udc-vaud.ch)  
E-mail : [secretariat@udc-vaud.ch](mailto:secretariat@udc-vaud.ch)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## **LA CAISSE DE PENSIONS EXPLOSE DANS LES MAINS DU CONSEIL D'ÉTAT TROIS MOIS APRÈS LES ÉLECTIONS CANTONALES**

**Il y a quatre ans, lors des débats sur la recapitalisation de la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud, les députés UDC étaient pourtant intervenus avec force pour dénoncer les dysfonctionnements que la majorité du Grand Conseil programmat en acceptant les conditions de la recapitalisation. En conséquence, les Vaudoises et les Vaudois ont jeté plus de 1.4 milliard de francs dans un tonneau sans fond.**

En juin 2013, lors des débats au Grand Conseil, l'UDC avait déjà fait part de son scepticisme sur l'efficacité et la pérennité des mesures proposées, pointant du doigt le manque de réalisme du Conseil d'Etat qui avait cédé aux pressions syndicales. Affecter 1.44 milliard provenant de tous les contribuables vaudois à un bateau qui prenait l'eau, sans en réduire la voilure, relevait d'un dangereux exercice d'équilibrisme. Une fois de plus, l'UDC avait eu raison toute seule et avait mis le doigt sur les vrais problèmes avant tout le monde. Mais qui veut s'en souvenir ?

Soucieux de ne pas tromper le peuple vaudois et d'honorer les cotisations des assurés, les parlementaires UDC proposaient une opération plus équilibrée avec le calcul des prestations sur la moyenne du salaire des 38 dernières années de carrière plutôt que des 12 dernières années. Cette mesure aurait permis, à terme, de s'acheminer vers une recapitalisation de la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV) par un régime de primauté des cotisations plutôt que de primauté des prestations, régime auquel la grande majorité des Vaudoises et des Vaudois sont soumis, à l'heure actuelle.

En prenant en compte l'accroissement de la population, l'augmentation de l'espérance de vie et les incertitudes des placements de capitaux à long terme, l'UDC avait mis le Parlement en garde contre le danger de remettre à demain la résolution de la sous-capitalisation de la CPEV. Les caisses de pensions qui ont opté pour le régime de primauté des cotisations n'ont plus de problèmes de gestion. Pourtant, il y a quatre ans, le Conseil d'Etat et la majorité du Parlement vaudois ont refusé de suivre cette voie plus sûre et respectueuse des intérêts des cotisants, des assurés et de la population vaudoise, alors que les parlementaires UDC proposaient des mesures concrètes pour permettre une recapitalisation réaliste de la CPEV sur le long terme.

L'UDC n'a pas été écoutée et aujourd'hui, quelques semaines après le renouvellement des autorités cantonales vaudoises, comme par magie, le problème non-résolu ressurgit. Nous apprenons même qu'en juillet 2013 déjà, un rapport d'experts demandé par le Conseil d'Etat mais non publié, évoquait qu'il manquait 500 millions à ce plan de recapitalisation pour tenir la route. Le Conseil d'Etat a préféré soumettre un projet de recapitalisation inefficace mais populaire dans le seul but de satisfaire le monde syndical et d'assurer la réélection de ses membres. Voilà la démonstration du poids des lobbys syndicaux, qui pèseront lourd une nouvelle fois contre chaque mesure utile pour assainir la CPEV et qui pourront continuer à compter sur l'obéissance de la majorité de gauche du Conseil d'Etat.

Avec nos meilleures salutations.

### **Contacts :**

Jacques Nicolet, conseiller national, président UDC Vaud, 079 206 97 29  
Philippe Jobin, député, chef du groupe au Grand Conseil, 078 632 13 89  
Kevin Grangier, secrétaire général de l'UDC Vaud, 079 432 37 64